



LA VILLE DE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS PASSE À L'ACTION POUR LES ÉTUDIANT.E.S

Sainte-Agathe-des-Monts, le 26 juillet 2022 – Dans le souci de soutenir les étudiant.e.s résidant.e.s sur le territoire de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts inscrit.e.s à temps plein dans un établissement d'enseignement supérieur, le conseil municipal de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts est fier d'annoncer la mise en place d'une nouvelle entente avec l'organisme à but non lucratif Transport adapté et collectif des Laurentides (TACL). Rappelons-nous que le TACL dessert les villes et municipalités comprises entre Mont-Tremblant et Saint-Jérôme avec son service de transport collectif « L'inter », et que l'organisme transige déjà avec la Ville en ayant un point de service pour la vente des titres de transports collectifs à l'hôtel de ville.

C'est lors de la séance du conseil municipal qui s'est tenue le 19 juillet dernier à la place Lagny que le conseil a adopté cette nouvelle résolution, qui permettra aux étudiant.e.s admissibles de profiter de certains titres de transport vendus par le TACL pour le circuit « L'inter » gratuitement.

« Nous sommes plus qu'heureux d'annoncer cette nouvelle entente avec le TACL pour soutenir et encourager nos jeunes à poursuivre des études supérieures tout en demeurant à Sainte-Agathe, d'autant plus que le coût de la vie augmente et qu'il est de plus en plus difficile pour les étudiants de trouver un logement abordable pendant leurs études. », a tenu à souligner le maire de Sainte-Agathe-des-Monts, Frédéric Broué.

Ainsi, la Ville s'engage à rembourser au TACL le montant correspondant au nombre de titres de transport de 30 jours obtenus gratuitement par les étudiant.e.s agathois.e.s pour les sessions automne et hiver 2022-2023, soit un maximum de quatre titres par personne par session, le tout selon les modalités convenues.

À noter que la présente entente débutera le 10 août 2022 et se terminera le 30 mai 2023.

RÉSUMÉ DE L'ENTENTE ENTRE LA VILLE DE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS ET LE TACL

Les étudiant.e.s suivants pourront bénéficier de quatre titres de transports de 30 jours par session, s'ils remplissent l'ensemble des critères suivants :

- Être résident.e de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts

Ici bat le cœur des Laurentides

- Fréquenter à temps plein un établissement d'enseignement supérieur

Les étudiant.e.s qui voudront bénéficier de cette nouvelle entente devront obligatoirement fournir une pièce d'identité avec photo et une preuve d'inscription à chacune des sessions automne 2022 et hiver 2023, qui sera considérée comme étant une preuve d'adresse résidentielle à la Ville. Les étudiant.e.s admissibles devront aussi être responsables de se procurer eux-mêmes leur titre mensuel à l'hôtel de ville, s'engager à utiliser celui-ci pour eux-mêmes uniquement et s'engager à ne pas vendre ce titre ou à en faire bénéficier une autre personne.

Le titre de 30 jours s'activera automatiquement au premier jour de son utilisation et s'annulera à la trentième journée d'utilisation.

*À noter que cette entente concerne les étudiant.e.s fréquentant à temps plein un établissement d'enseignement supérieur admissible, les étudiants inscrits à l'éducation aux adultes et au secteur professionnel bénéficiant déjà d'une offre de titres de transport collectif via le Centre de services scolaire des Laurentides.

Pour tous les détails concernant cette nouvelle entente entre le TACL et la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts, nous vous invitons à consulter le <https://ville.sainte-agathe-des-monts.qc.ca/citoyens/services-aux-citoyens/tacl/>.

À PROPOS DE LA VILLE DE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS

Ville de services au cœur des Laurentides, Sainte-Agathe-des-Monts a beaucoup à offrir. Avec le joyau qu'est le lac des Sables au cœur de son centre-ville, elle se démarque par sa qualité de vie en plein essor, la quantité des services professionnels et institutionnels qu'on y retrouve, de même que son offre commerciale. Sa proximité avec l'eau et la montagne en font un endroit unique et recherché. Ses plages publiques, son centre de plein air, ses sentiers de randonnée, son centre sportif Damien-Héту avec aréna et piscine, le réputé Théâtre le Patriote et la bibliothèque Gaston-Miron lui permet d'offrir à ses citoyens un milieu de vie où il fait bon vivre.

– 30 –

Information et source :

Laurie Michaud
Conseillère en communication
Ville de Sainte-Agathe-des-Monts

Ici bat le cœur des Laurentides

819-326-4595 poste 3215
michaud.laurie@vsadm.ca